

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE



SERVICES DE TELECOMMUNICATIONS POUR MAYENNE HABITAT

Ref. de la procédure : 24MP13

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR QUI PASSE LE MARCHÉ :

Nom de l'organisme : Mayenne Habitat – Office Public de l'Habitat de la Mayenne.

Pouvoir adjudicateur : M. le Directeur Général, 10 rue Auguste Beuneux, C.S 62039, 53020 LAVAL CEDEX 9

Tél : 02.53.54.55.56

OBJET DU MARCHÉ ET LIEU D'EXECUTION

L'accord-cadre porte sur tous les services de télécommunications susceptibles d'être utilisés par le pouvoir adjudicateur, à savoir :

- Les abonnements au réseau téléphonique ainsi que les consommations téléphoniques entrantes et sortantes associées ;
- Les abonnements, consommations et matériels liés à la téléphonie mobile ;
- Les accès et les équipements associés aux services d'interconnexion de sites ;
- Les abonnements, équipements et services de connexions Internet.

Les spécifications techniques sont définies dans le cahier des clauses techniques particulières.

Nomenclature CPV :

- Code principal : 64200000 Services de télécommunications
- Codes supplémentaires : 32522000 Equipements de télécommunications ; 32500000 Matériel de télécommunications.

DELAI D'EXECUTION DU MARCHÉ

Le délai global d'exécution du marché est de **1 an** à compter de la date de notification, reconductible 3 fois pour une durée d'une année, soit une durée globale de 4 ans maximum.

MODALITES DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT

Financement : ressources propres de Mayenne Habitat, emprunts et subvention

Par lot : Prix global forfaitaire révisable.

Virement bancaire à échéance maximum de 30 jours.

Le marché prévoit le versement d'une avance et une retenue de garantie.

FORME JURIDIQUE QUE DEVRA REVETIR LE GROUPEMENT D'OPERATEURS ECONOMIQUES ATTRIBUTAIRES DU MARCHÉ

Les marchés seront attribués à une entreprise se présentant seule ou à un groupement d'entreprises.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Critères de sélection des candidatures : Capacités professionnelles, techniques et financières.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Celles fixées dans le règlement de la

consultation.

CRITERE D'ATTRIBUTION DES OFFRES

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction du critère du coût (40 %) et de la valeur technique notée sur la base du mémoire méthodologique (60 %).

PROCEDURE DE PASSATION

La présente consultation est passée suivant une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER

Sous forme électronique, par téléchargement de la publicité et du dossier complet depuis le site Internet : www.achatpublic.com.

MODALITES D'ENVOI DES OFFRES

Sous forme électronique, transmission sur le site Internet : www.achatpublic.com.

INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS

Tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Île Gloriette, CS 24111, 44041 NANTES Cedex
Téléphone : 02 55 10 10 02

SERVICE AUPRES DUQUEL LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DES RECOURS

Greffé du tribunal administratif de Nantes 6, allée de l'Île Gloriette, CS 24111, 44041 NANTES Cedex,
Téléphone : 02 55 10 10 02

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES

19 JUIN 2024 à 12H00

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

15/05/2024